



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie d'anesthésistes-réanimateurs en France

Question écrite n° 44377

Texte de la question

M. Frédéric Reiss appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie d'anesthésistes-réanimateurs en France. Une récente enquête confirme les éléments factuels constatés sur le terrain : la pénurie d'anesthésistes-réanimateurs s'aggrave depuis plusieurs années et met aujourd'hui en péril la pérennité de nombreux services de santé, notamment de proximité. Selon les études, il apparaît que 57 % des services de médecine intensive font face à au moins un poste non pourvu, hors situation particulière liée à la pandémie du coronavirus. Cette pénurie de personnel a doublé depuis la dernière étude sur le sujet en 2012. Ainsi, même si les postes sont financés et ouverts, ils ne peuvent être pourvus faute d'un nombre suffisant de médecins-réanimateurs. Cette situation tendue en ressource humaine nuit tout particulièrement aux hôpitaux ruraux, puisque les praticiens préfèrent assumer leur service dans des grands centres hospitaliers, notamment universitaires et en zone urbaine. En parallèle, il est fait appel à des intérimaires, ce qui obère souvent la stabilité de l'équipe des soignants et diminue l'engagement des professionnels pour l'établissement d'accueil. Alors que la situation s'aggrave de façon sensible depuis quelques années, le nombre d'internes qui s'engagent dans la filière stagne, avec pour corollaire une surcharge de travail croissante. Interrogé sur le sujet, notamment en lien avec les inquiétudes pesant sur le maintien de services de réanimation de proximité, M. le député souhaite connaître les mesures envisagées par M. le ministre pour accroître l'attractivité de cette filière. Au-delà des mesures budgétaires du Ségur de la santé, la réanimation représente un enjeu spécifique pour maintenir la qualité de prise en charge des patients en milieu hospitalier, notamment aux urgences. Il lui demande les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44377

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1128

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)